

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Hypermarché CARREFOUR DE SETE-BALARUC sur la commune principale de l'AIOT Route de Sète 34540 BALARUC LE VIEUX.

La référence de votre dossier est A-4-PT3PE10PW et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 30/04/2024 à 15h45 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **48170327000035**

Organisme : **A.D ENVIRONNEMENT**

Fonction : **Chargé d'Opérations**

Personne morale

N° SIRET **45132133500023**

Raison sociale **CARREFOUR HYPERMARCHES**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

1 RUE JEAN MERMOZ

91000 EVRY COURCOURONNES

Signataire

Qualité : **Responsable pôle maintenance**

Référent

Fonction : **Responsable pôle maintenance**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Hypermarché CARREFOUR DE SETE-BALARUC**

Description des activités :

L'installation concernée est un hypermarché au sein duquel la plus grande partie des ventes concerne des produits non fabriqués sur le site qui sont stockés dans des réserves avant la mise en rayon. Un certain nombre de produits frais sont élaborés sur place. Les produits surgelés et frais sont stockés dans des meubles froids alimentés par des installations de production de froid : - Centrale FROID - Groupe de compression indépendant - Machine à glace La climatisation est assurée par des installations de type : - Rooftop - Split

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Route de Sète

34540 BALARUC LE VIEUX

X : 756000

Y : 6262707

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

[Tableau des rubriques des activités](#)

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime	Précisions
1185	1185-2-a	Gaz à effet de serre fluorés ou substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Quantité susceptible d'être présente 401.9 kg	Quantité susceptible d'être présente -1948.1 kg	DC	FROID : 2 Grp CDP (16 kg R134A chacun), 2 CF Drive (6 kg R404A et 4 kg R449A), 2 MAG (20 et 10 kg R404A). CVC : 10 RT R410A (5x21 kg, 4x13 kg, 1x32 kg), 4 RT R407C (13, 22, 24, 39 kg), 1 PAC (26 kg R407C), 2 Splits (4 kg et 2,9 kg), 1 split (10 kg R22).

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.